

Etat de Vaud

Division géologie, sols et déchets (GEODE)

CARRIÈRES, GRAVIÈRES ET DÉCHARGES

Compte-rendu de la consommation, de la production et des réserves

ANNÉE 2018



**Direction générale
de l'environnement**

1 CARRIÈRE ET GRAVIÈRES

**Données
d'exploitation
2018**

En 2018, la production de matériaux naturels extraits des carrières et gravières (terrestres et lacustres) du canton de Vaud s'élève à environ 1.988 mio de m³. Cette production a augmenté d'environ 19 % par rapport à l'année précédente. Additionnée aux volumes importés de l'étranger 582'700 m³ (source Administration fédérale des douanes, données agrégées), ce sont 2,571 mio de m³ qui ont été nécessaires pour le marché de la construction.

La figure suivante présente la production des différentes roches extraites du sous-sol.

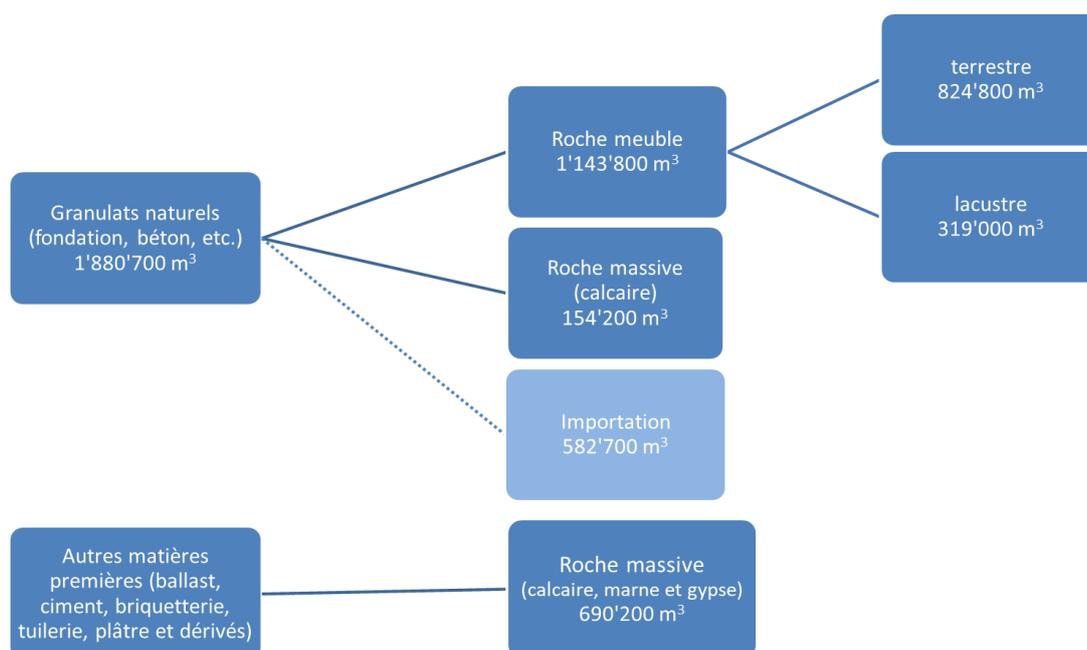


Fig 1. Production et importation de matière minérale en 2018

**Le cas des
granulats naturels
destinés au béton,
etc.**

En 2018, environ 1,88 mio de m³ de granulats naturels ont ainsi été nécessaires au marché de la construction. Le volume importé de l'étranger s'élève à environ 582'700 m³, ce qui représente environ 32 % de la consommation vaudoise.

Cette consommation, illustrée sur la figure ci-après, est en hausse de 6% par rapport à l'année précédente : la baisse de 8% de l'importation est compensée par une hausse de 14 % de la production indigène, qui couvre 69% des besoins.

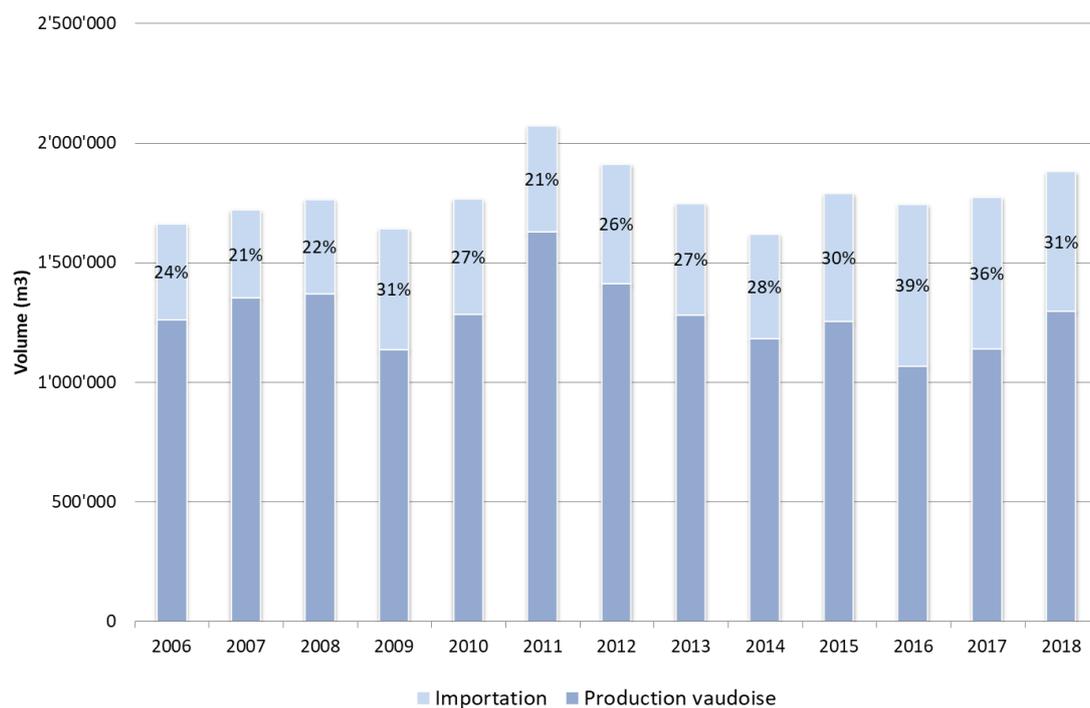


Fig. 2 : Évolution de la production vaudoise et des importations

Production vaudoise

La production de ces granulats naturels est en majorité issue des gravières terrestres, dont la production s'élève à environ 824'800 m³.

Les extractions lacustres ont produit quant à elles environ 319'000 m³ de granulats.

Enfin la production de roches concassées extraites des carrières de roche calcaire s'élève quant à elle à 154'200 m³.

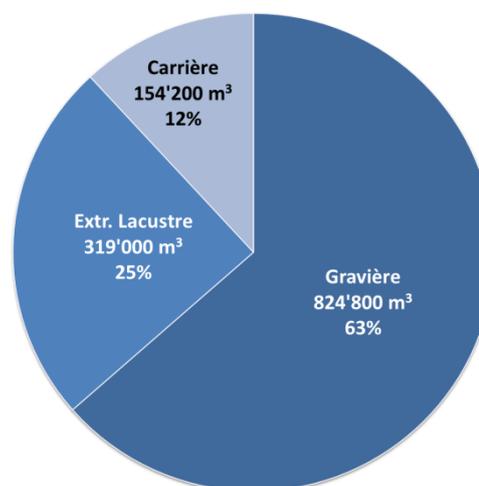


Fig. 3 : Origine des granulats de la production vaudoise

Nouveaux permis d'exploiter (LCar)

En 2018, 5 nouveaux permis d'exploiter ont été délivrés dans des gravières en cours d'exploitation, portant sur un volume d'extraction de 1'131'400 m³ et un volume de comblement de 735'400 m³. Aucun nouveau site n'a été ouvert.

Reconnaissance finale

Un constat de bienfaisance a permis de réceptionner une gravière dûment remise en état.

**Réserves au 1^{er}
janvier 2019**

Les réserves vaudoises couvrent le besoin cantonal pour l'année 2019. Dès 2020, le besoin cantonal n'est pas couvert par les réserves indigènes en considérant les rythmes autorisés des sites d'extraction. Additionnées à une importation constante et représentative des 5 dernières années, les réserves indigènes permettent de couvrir le besoin cantonal jusqu'en 2023 environ.

11 sites d'extraction sont en cours de planification. Cette planification permet de satisfaire les besoins cantonaux jusqu'en 2023 en ne considérant qu'une production indigène. En y ajoutant l'importation, les besoins cantonaux seraient couverts jusqu'en 2029 environ.

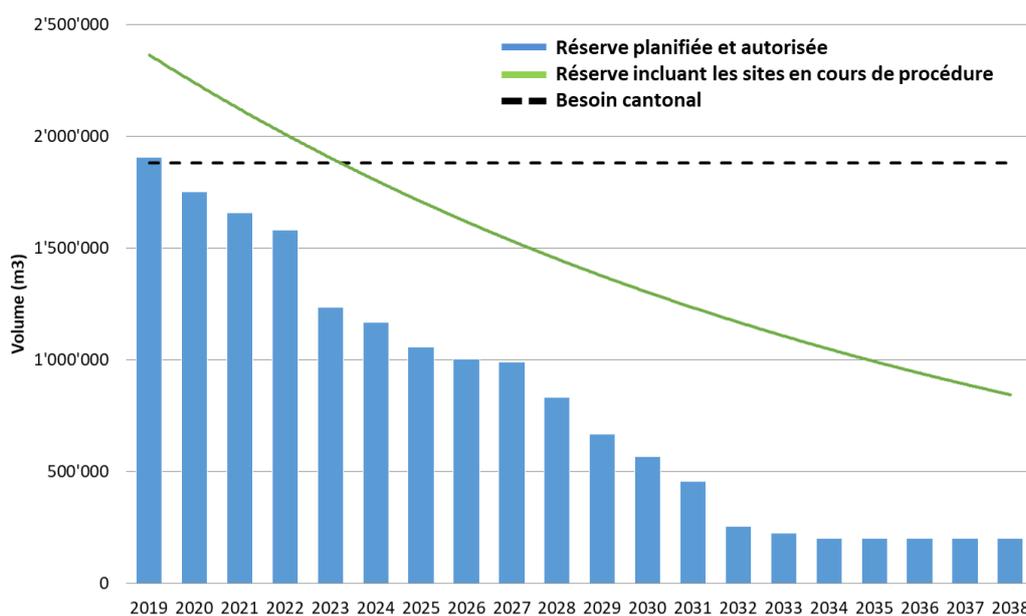


Fig. 4 : Réserves cantonales en granulats naturels

Plus en détail, quatre régions présentent des réserves pouvant aller jusqu'en 2028 ; il s'agit des régions de la Broye, du Chablais, de la Côte ou encore du Nord Vaudois. Les régions Lausanne-Morges, Lavaux-Oron-Riviera, les Préalpes et la Vallée de Joux se trouvent en revanche déficitaire. Les régions Lausanne-Morges et Lavaux-Oron-Riviera, connaissant un fort développement, sont alimentées par les autres régions du canton et la France voisine. Plusieurs sites sont en cours de procédure dans les régions du Chablais et de La Côte afin d'alimenter les régions déficitaires de Lausanne-Morges et Lavaux-Oron-Riviera.

2 DÉCHARGE CONTRÔLÉE POUR MATÉRIAUX DE TYPE A

Données d'exploitation 2018

Le volume des matériaux d'excavation non pollués (type A) déposés dans des sites autorisés s'élevait à environ 1.95 mio de m³ en 2018 (-7 % par rapport à 2017).

Environ la moitié des matériaux d'excavation est valorisée à travers le comblement de sites d'extraction (51 %), dont environ 13% dans les sites lacustres. La valorisation de ces matériaux dans les sites d'extraction est en augmentation depuis 2014.

Environ 794'000 m³ sont des matériaux acheminés en décharge de type A (-12 % par rapport à 2017). Le solde se répartit entre les aménagements de parcelles et l'exportation vers la France voisine.

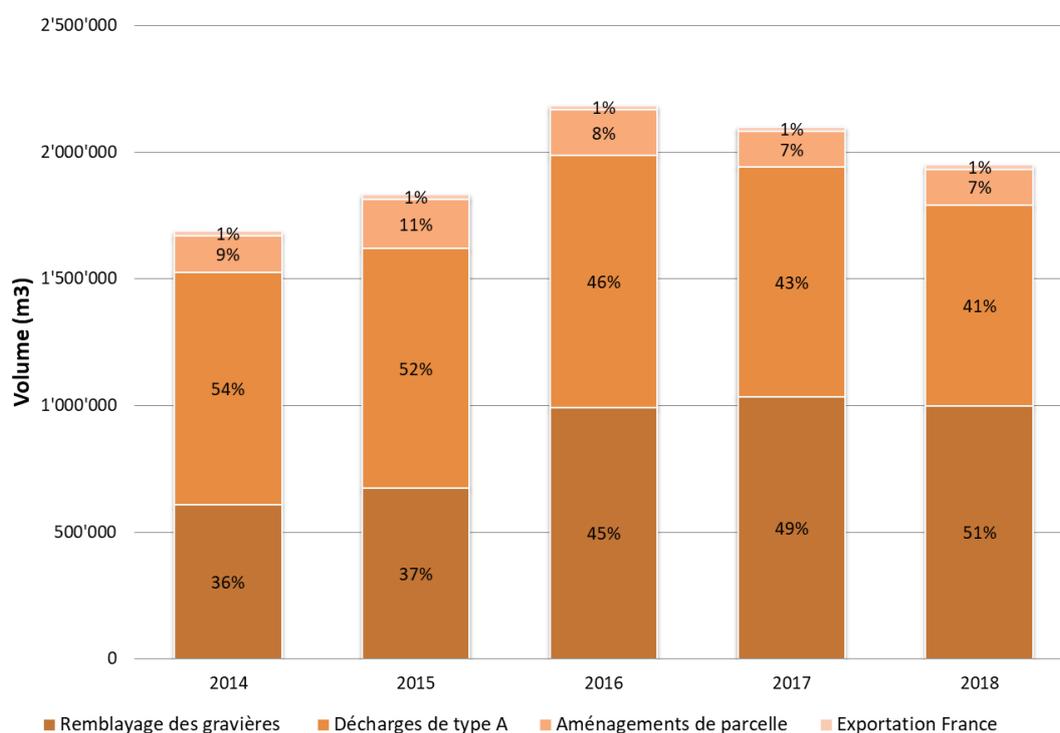


Fig. 5 : Évolution des volumes de matériaux d'excavation mis en dépôt dans les différentes filières

Nouvelles autorisations d'exploiter (LGD)

En 2018, trois décharges de type A en cours d'exploitation ont obtenu une autorisation d'exploiter de nouvelles étapes portant sur un volume total de 1'029'200 m³. Aucun nouveau site n'a été ouvert.

Reconnaissance finale

Aucun site n'a fait l'objet d'une fermeture.

Réserves au 1^{er} janvier 2019

Le besoin cantonal, estimé sur la base de la mise en dépôt en 2018, est couvert jusqu'en 2020. Un déficit de volume de comblement pour matériaux de type A sur le territoire vaudois est à prévoir en 2021 (fig. 6 ci-après).

30 sites de décharges dont des gravières pouvant accueillir des matériaux de type A sont en

cours de procédure.

Cette planification permettra de satisfaire les besoins cantonaux jusqu'en 2024-25 environ.

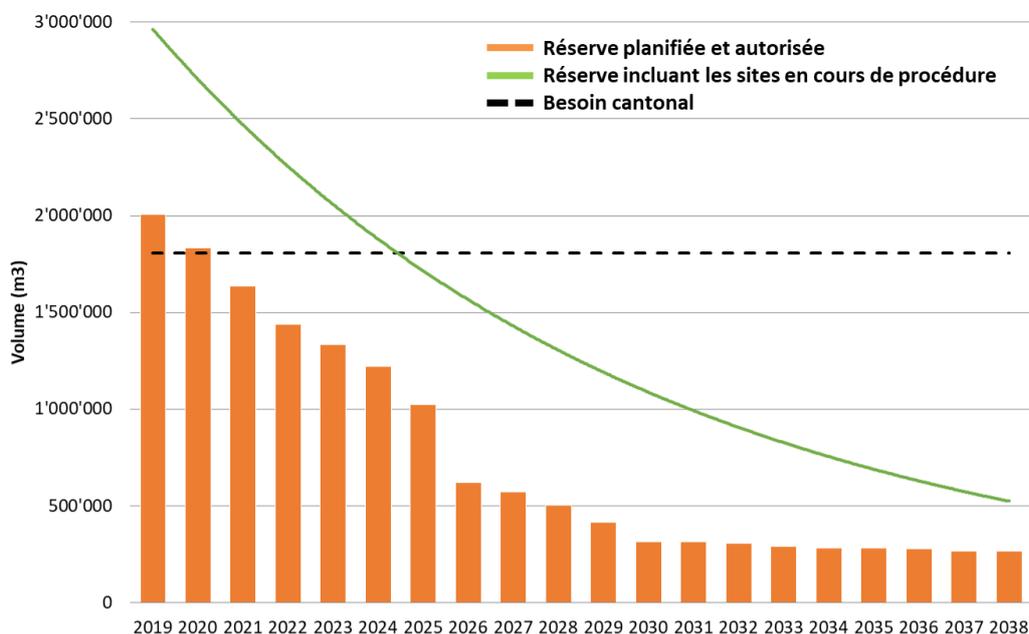


Fig. 6 : Réserves cantonales pour le stockage de matériaux de type A

Plus en détail, les régions du Chablais et de La Côte présentent des réserves jusqu'en 2025. La région de Lausanne-Morges dispose d'une réserve jusqu'en 2020. Enfin les régions de la Broye, de Lavaux-Oron-Riviera, du Nord Vaudois, la Vallée de Joux ou encore des Préalpes sont déficitaires.

3 DÉCHARGE CONTRÔLÉE POUR MATÉRIAUX DE TYPE B

**Données
d'exploitation
2018**

Le volume des matériaux inertes (type B) déposés dans des sites autorisés s'élevait à environ 428'600 m³, quasiment stable par rapport à 2017 (426'800 m³).

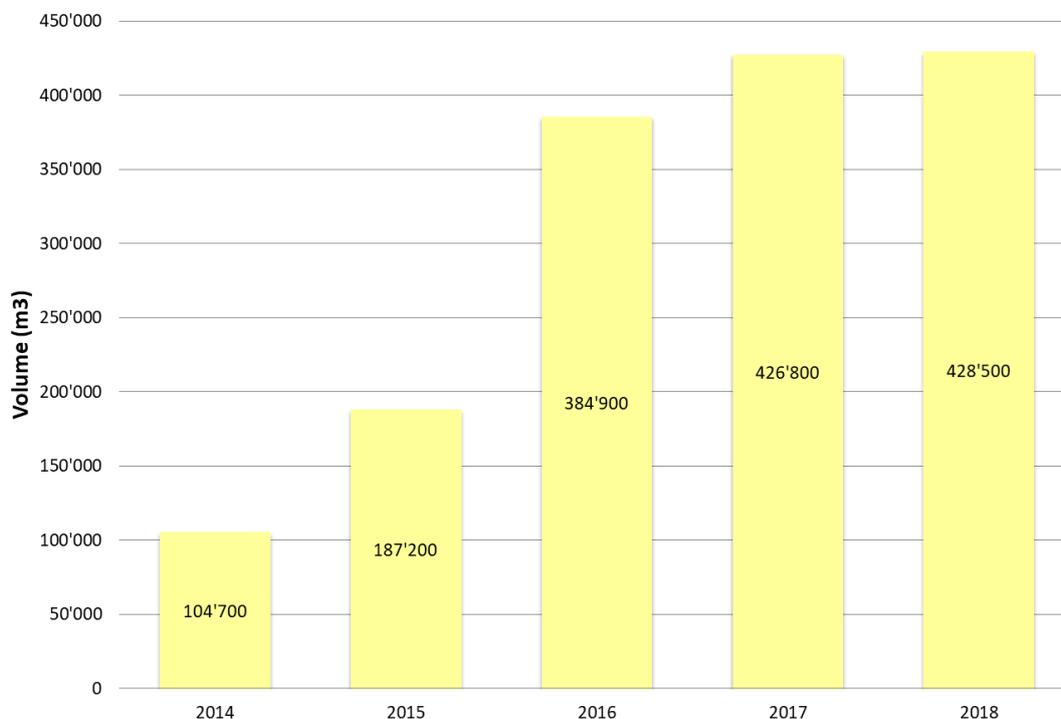


Fig. 7 : Évolution des volumes de matériaux mis en décharge de type B

**Nouveaux permis
d'exploiter (LGD)**

En 2018, une décharge de type B en cours d'exploitation a obtenu une autorisation d'exploiter une nouvelle étape portant sur un volume de 120'000 m³. Aucun nouveau site n'a été ouvert.

**Reconnaissance
finale**

Aucun site n'a fait l'objet d'une fermeture.

**Réserves au 1^{er}
janvier 2019**

Au rythme de la conjoncture de 2018, le Canton de Vaud ne dispose pas suffisamment de sites de comblement pour matériaux inertes. L'estimation du besoin cantonal, basée sur la mise en dépôt de matériaux inertes en 2018, est probablement surestimée car elle tient compte des importations en provenance des autres cantons.

7 sites sont en cours de procédure. Cette planification ne permet pas de satisfaire le besoin cantonal en ce qui concerne le stockage définitif pour matériaux de type B.

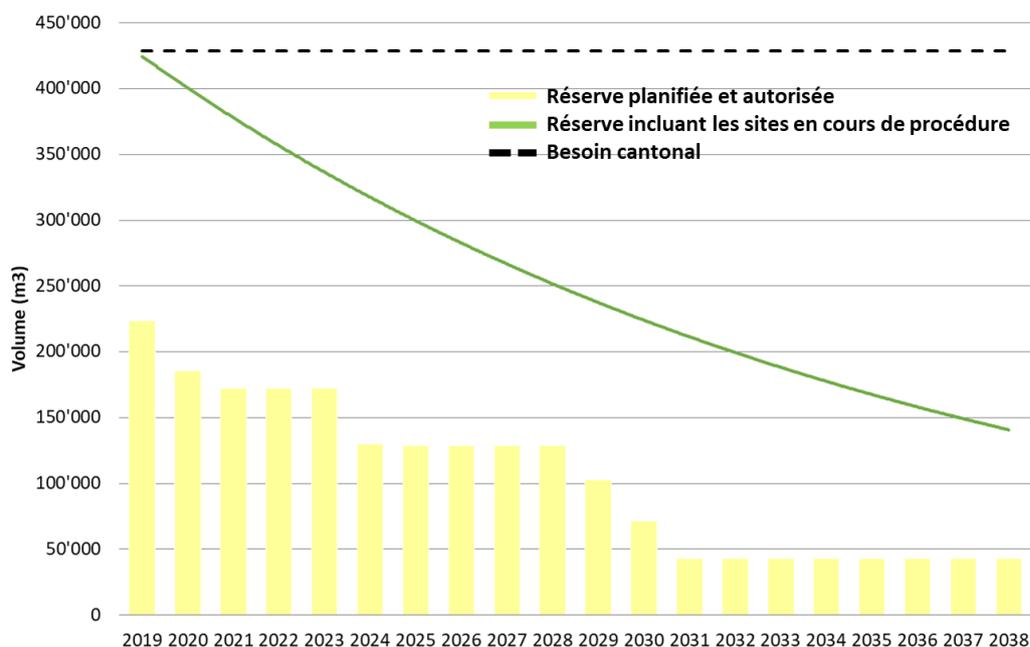


Fig. 8 : Réserves cantonales pour le stockage de matériaux de type B

Actuellement, aucune région ne dispose de réserve suffisante pour le stockage définitif des matériaux de type B.

La planification en cours permettra d'améliorer la situation dans les régions du Chablais, de La Côte, du Nord Vaudois et des Préalpes. Les régions de Lausanne-Morges et de Lavaux-Oron-Riviera resteront déficitaires.